



Les travaux de la semaine passée



AU PARLEMENT

À Reims au séminaire du Groupe Union Centriste



À Reims, du 27 au 29 janvier et à l'initiative de son Président Hervé MARSEILLE, Jacques LE NAY et ses collègues ont participé au séminaire du Groupe Union Centriste.

La réforme de l'économie avec la loi PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises) a été présentée par Catherine FOURNIER, Sénatrice du Pas-de-Calais et Présidente de la commission spéciale. La loi LOM – dont l'examen en séance publique débutera le 19 mars – relative aux mobilités a été exposée par Hervé MAUREY, Sénateur de l'Eure et Président de la commission de l'aménagement du territoire et du développement durable du Sénat. L'état de l'opinion publique a quant à lui été analysé par Frédéric DABI, politologue et Directeur général adjoint de l'IFOP. Au cours de ces deux journées de travaux, le Sénateur LE NAY a également participé aux tables rondes sur l'intelligence artificielle et les populismes en Europe.

Situation en Afghanistan : la commission a entendu Gilles DORRONSORO



La commission a entendu le 30 janvier Gilles DORRONSORO, professeur de science politique à l'Université Paris-1, sur la situation en Afghanistan. Cette audition a été l'occasion pour Jacques LE NAY de l'interroger sur les problèmes d'immigration qui touchent particulièrement cette région du monde. Le Sénateur, qui avait déjà interpellé Jean-Yves LE DRIAN, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères sur la situation de Qader DAOUDZAI, ancien interprète de l'armée française tué dans une attaque suicide en octobre 2018, l'a également questionné ([voir la vidéo*](#)) sur la situation et le traitement par la France des interprètes afghans ayant coopéré avec la France lors de la guerre en Afghanistan. Dans sa réponse, Gilles DORRONSORO a déploré le manque de suivi du dossier des interprètes afghans par la France. Il a notamment souligné la situation complexe dans laquelle se trouvent ces interprètes, véritables cibles des Talibans, et la nécessité de leur venir en aide.

Cyberdéfense : le Général de Division Olivier BONNET de PAILLERETS



Le 30 janvier, la commission a entendu le Général de Division Olivier BONNET de PAILLERETS, commandant de la cyberdéfense.

Jacques LE NAY a interrogé le général sur l'initiative Cyber-Orange destinée à promouvoir un écosystème de cyberdéfense et sur l'efficacité de la coopération européenne en matière de cyberdéfense face aux menaces.

Persécution des chrétiens dans le monde



Le 30 janvier, le groupe de liaison, de vigilance et de solidarité avec les chrétiens, les minorités au Moyen-Orient et les Kurdes dont est membre Jacques LE NAY s'est réuni. Les persécutions sont en augmentation : 4 305 chrétiens tués, 1 chrétien sur 9 persécuté dans le monde et plus de 3 000 chrétiens détenus dans le monde en 2018.

Pour le Sénateur, « ces données sont pour le moins inquiétantes, le tiers de la population mondiale vivant en Inde ou en Chine, deux pays figurant parmi ceux où la persécution est la plus forte ».

« Ces persécutions ne sont pas nouvelles, mais mieux relayées aujourd'hui à travers le monde et par conséquent plus combattues » a-t-il précisé.

Questions d'actualité au Gouvernement



Le 31 janvier, les sénateurs ont interrogé le Gouvernement ([voir la vidéo*](#)) à l'occasion de la séance de questions d'actualité. Laurent NUNEZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Intérieur, a été interpellé sur les lanceurs de balles de défense (LBD). Gabriel ATTAZ, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a été interrogé sur la fermeture des classes en milieu rural. Le Premier ministre Édouard PHILIPPE a quant à lui été interpellé sur le retour des djihadistes. La réforme de la justice, la crise au Venezuela, les négociations sur l'assurance-chômage font aussi partie des questions posées aux membres du Gouvernement.

Loi PACTE, pour la croissance et la transformation des entreprises



Le Sénat a poursuivi cette semaine l'examen du projet de loi, relatif à la croissance et la transformation des entreprises dite loi PACTE défendue par Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie et des Finances. Par ce texte adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, le Gouvernement souhaite notamment faciliter et réduire le coût de la création d'entreprise, simplifier leurs croissances, améliorer et diversifier leurs financements, protéger leurs inventions et expérimentations et protéger les entreprises stratégiques françaises. Une partie du projet de loi est également consacrée à la place des entreprises dans la société ([en savoir plus*](#)). Les Sénateurs se prononceront sur ce texte par un scrutin public le 12 février prochain.

Mardi 5 février 2019

À 14 heures 30

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la croissance et la transformation des entreprises (texte de la commission, [n° 255, 2018-2019*](#))

À 16 heures 45

- Questions d'actualité au Gouvernement

À 17 heures 45 et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la croissance et la transformation des entreprises (texte de la commission, [n° 255, 2018-2019*](#))

Mercredi 6 février 2019

À 14 heures 30 et le soir

- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la croissance et la transformation des entreprises (texte de la commission, [n° 255, 2018-2019*](#))

Jeudi 7 février 2019

À 10 heures 30, 14 heures 30 et le soir

- Dépôt du rapport public annuel de la Cour des comptes par M. Didier MIGAUD, Premier président de la Cour des comptes
- 2 conventions internationales examinées selon la procédure d'examen simplifié :
 - => Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de l'accord de partenariat sur les relations et la coopération entre l'Union européenne et ses Etats membres, d'une part, et la Nouvelle-Zélande, d'autre part (texte de la commission, [n° 265, 2018-2019*](#))
 - => Projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, autorisant la ratification de l'accord de dialogue politique et de coopération entre l'Union européenne et ses États membres, d'une part, et la République de Cuba, d'autre part (texte de la commission, [n° 267, 2018-2019*](#))
- Suite du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale après engagement de la procédure accélérée, relatif à la croissance et la transformation des entreprises (texte de la commission, [n° 255, 2018-2019*](#))

Jacques LE NAY - Sénateur du MORBIHAN

E-mail : j.le-nay@senat.fr

Site web officiel : <http://www.jacques-lenay.com/>



Palais du Luxembourg
15, Rue de Vaugirard
75006 PARIS
Tél : 01 42 34 15 42



Permanence parlementaire
5, rue du Docteur Berthy
56240 PLOUAY
Tél : 02 97 11 61 20

Collaborateurs parlementaires

Sarah DAÏRI — Benjamin PERRONNO
Tél : 01 42 34 20 00 – E-mail : j.le-nay@senat.fr

Collaborateurs parlementaires

Vincent COWET — Tél : 06 28 28 74 66
Gwenn LE NAY — Tél : 06 43 66 96 23